

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE**  
**PARGNY SUR SAULX**  
**SEANCE du 17 juin 2011**

L'an deux mille onze,  
Le dix sept Juin deux mille onze à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 9 juin 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de conseillers présents ou représentés	17
Nombre de conseillers excusés :	
Nombre de conseillers absents :	

**Étaient présents** : M. LECLERE Roland, Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme BLOT Laura, Mme SAINT - PIERRE Valérie, M. CABART Jean Claude.

**Absents** :

**Absents excusés** :

**Pouvoirs** : Mme FONTANIVE Marzéna à Mme BLOT Laura, M. PIERRARD Didier à M. LECLERE Roland, M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge, M. GIRARD Pascal à Mme GUERIN Denise.

**Secrétaire** : Mme AUBRY Christine.

Affiché le : 22/06/2011

**OBJET : FINANCES COMMUNALES : SUBVENTION 2011 ALLOUEE A L'ASSOCIATION «LES AMIS DE NOS EGLISES » .**  
**N°1160**

« Les Amis de nos Eglises » est une association qui à pour but de venir en aide sous forme de prêt sans intérêt (sur une durée de 4 ans) aux communes souhaitant effectuer des réparations (essentiellement de gros-œuvre) de leur église.

Cependant, leur action ne peut être reconduite sans la générosité des communes.

C'est pourquoi le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer à l'Association « Les Amis de nos Eglises » une subvention d'un montant de 160 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

**OCTROI** : une subvention d'un montant s'élevant à 160 € à l'Association « Les Amis de nos Eglises ».

Fait à Pargny sur Saulx,  
Le Maire,  
Roland LECLERE